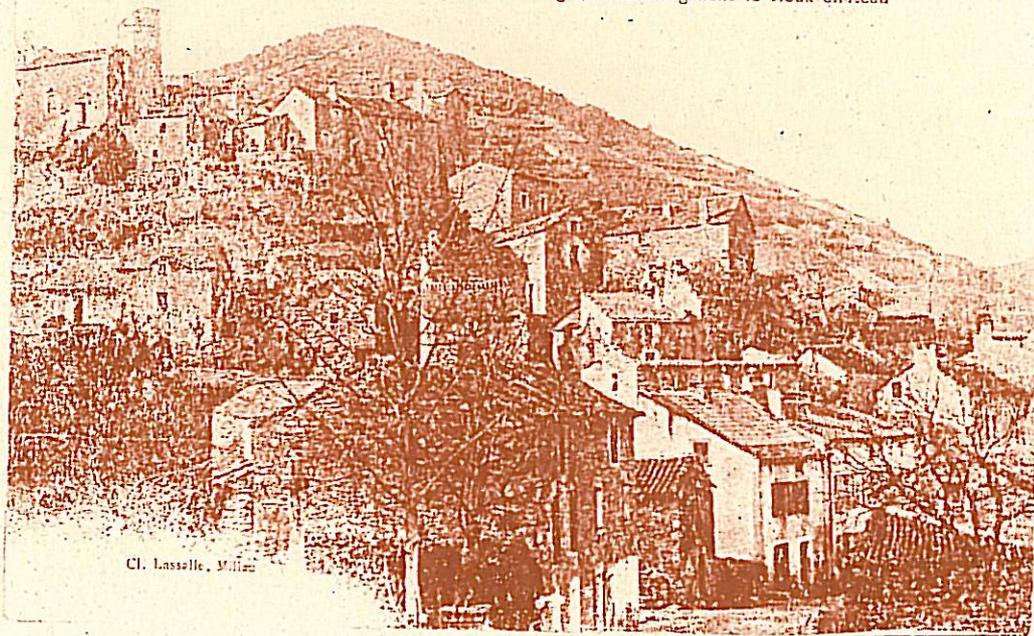


LA GAZETTE DU LUMANSONESQUE

VERRIÈRES - Entrée du Village, en haut à gauche le vieux château



Cl. Lassalle, Millau



VERRIÈRES



BULLETIN N° 1 - JUIN 1996

CHERS AMIS

Voilà l'été; nos amis vacanciers se préparent à venir parmi nous. Ils espèrent et souhaitent retrouver un village accueillant, agréable, dans un environnement respectueux de tous.
Nos amis agriculteurs sont au plus fort de leurs activités.

Voici venu le temps pour le Conseil Municipal, une équipe remaniée depuis un an déjà, de faire un bilan des actions menées et à mener.

Le Maire et le Conseil ont eu la douleur de perdre un des leurs en la personne de Jacques DOUZIECH décédé juste quelque jours après sa réélection à l'unanimité au poste de premier Adjoint. Il était le bout en train de l'équipe ainsi que l'homme de bon conseil que tout le monde écoutait avec respect.

Jacques tu nous manques et tu nous manqueras, mais comme tu l'aurais dit il faut aller vers l'avenir.

Beaucoup de dossiers dans le suivi du précédent mandat ont trouvé leur solution et ont abouti. D'autres sont en cours d'étude ou de réalisation.

Malgré un budget de plus en plus serré face au désengagement de l'état dans les aide aux collectivités locales et avec l'arrivée dans la commune du grand chantier de l'autoroute A75 et de son viaduc, nous continuerons à aller de l'avant dans le seul objectif d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, dans leurs activités de tous les jours, dans nos campagnes, dans nos villages et hameaux.

A toutes et à tous je vous souhaite en mon nom et au nom du Conseil Municipal, mes vœux de santé, bonheur et prospérité.

Tous unis pour le bien de tous
VIVE VERRIERES.

Votre Maire Pierre ALBARIC

VERRIERES

Une grande commune où il fait bon vivre . D' une superficie de 5301 ha pour une population de 338 h , soit une densité de 6 h au km 2 elle est située géographiquement entre deux pôles économiques appelés à évoluer : Séverac et Millau . La commune s' inscrit dans un parallélogramme de 9,5 km du Nord au Sud et de 7 km d'Est en Ouest . Elle est traversée par le grand axe National qu'est la RN9 , et bientôt par le futur axe à vocation Trans- Européen ; l'A75 .

C'est le pays des grands espaces , des Causses et Vallées où il fait bon se promener , c'est un site idéal pour les randonnées de toutes nature (Pédestres, Equestres, V.T.T.etc ...)

La commune est traversée par le Lumensonesque qui a tracé sa profonde vallée dans le calcaire des Causses ; c'est un ruisseau séducteur et ombragé, mais quelque fois capricieux . Sur le plan des équipements fixes, la commune possède :

3 églises

1 Halle polyvalente

1 aire de loisirs avec promenade aménagée le long des berges du Lumensonesque .

La pêche et la chasse font partie des sports de loisir où truites et gibier ne demandent qu'à participer .

VIE AU VILLAGE :

Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre petite communauté :

- Le 1/5/95 Angélique ROUBAULT, Fille de Mr et Mme ROUBAULT domiciliés à Conclus
- Le 15/12/95 Eva PALUCH, Fille de Mr Frédéric PALUCH et Mme Nadine PITOT domiciliés à Verrieres

Nous avons eu également le regret de voir disparaître le 3 Février 1996 une figure emblématique de Verrieres en la personne de Mme Emma MIGAYROU née UNAL .

VIE PAROISSIALE :

Avec un peu d'avance sur Pâque notre église a retrouvé ses cloches, grâce à l'initiative de l'association St Sauveur, de la subvention municipale et de la contribution de la paroisse .

Le service religieux est toujours assuré par le Père RASCALOU fidèle à notre paroisse, le Dimanche à 10h .

L'entreprise LACOMBE de Compeyre est entrain de procéder à la réfection du mur d'enceinte du cimetière de Vezouillac. L'employé communal Mr Michel JEANJEAN procédera à la pose du grillage en fin de travaux ainsi qu'à la confection du portail et à sa pose.

Sur ce même chantier, il est prévu de procéder par un système de grille, à la collecte des eaux de ruissellement du chemin d'accès afin que celles-ci ne s'écoulent pas dans le cimetière et part de là même dans l'église.

FOYER RURAL

Le Foyer Rural toujours très dynamique vous propose pour cet été :

- Samedi 22 Juin Fête de la St JEAN
- Dimanche 21 Juillet Randonnée V.T.T.
- Samedi 3 Août et Dimanche 4 Août Fête de la saucisse sous la Halle

Tout un programme

ECOLE - CANTINE - GARDERIE :

Verrieres est fier d'avoir rouvert son école depuis maintenant dix neuf ans, à la satisfaction de tout le monde . Une cantine est assurée , ainsi qu'une garderie de 7h30 à 18h30 .

Des travaux d'amélioration pour recevoir nos enfants ont déjà été faits pour assurer leur confort et leur sécurité . D'autres suivront .

Nos chérubins ont retrouvé leur institutrice absente pour un heureux événement, laissant sa place à un aussi gentil et compétent instituteur .

Les enfants sont partis deux grandes journées à la neige sur l'Aubrac . Les frais de séjour ont été pris en charge par la Mairie, la Caisse de l'école et les familles .

Le regroupement des écoles du Canton suit son cours : (Déplacements au Viala du Tarn, à St Beauzely, à Millau) .

Une prochaine sortie est prévue au musée de Rodez .

INFORMATIONS PRATIQUE

La Mairie réaménagée aux nouvelles normes vous est ouverte les Lundi et Mardi de 13h30 à 17h30 et le Jeudi et Vendredi de 8h15 à 12h . Vous pouvez y consulter entre autre une documentation concernant l'étude préalable d'aménagement afférente à la traversée de l'autoroute " La Méridienne" Le Samedi matin Mr le Maire ou ses adjoints se tiennent à votre disposition pour vous recevoir .

* ANIMATIONS JOURNALIERES :

- De 17h à 19h tous les jours, été comme hiver vous trouverez les irréductibles de la belote ; rendez-vous chaleureux et convivial dans la salle au-dessus de la mairie .
- L'été de juin à septembre pétanque au GRAVAS .

* TRANSPORT A LA DEMANDE :

Un service de transport à la demande fonctionne depuis plusieurs années . Un taxi est à votre disposition tous les Mercredi et Vendredi matin pour vous accompagner à Millau .

* OPERATION " CARCASSES A LA CASSE " :

Une opération à but écologique intitulée " Carcasses a la casse " est prévue à l'automne prochain . Vous qui avez ici où là de vieux véhicules qui dorment ou de vieux outils agricoles, entreposez les dans un endroit accessible à un camion et contactez la Mairie pour le signaler, ils vous seront retirés gracieusement .

* ORDURES MENAGERES :

Avec le nouvel aménagement en matière de collecte des ordures ménagères qui apportera plus de confort et d'hygiène, le conseil municipal compte sur votre civisme pour garder propres et en bon état les containers et les lieux de collecte.

* DECHETS ENCOMBRANTS :

Une benne pour la collecte des " Monstres" sera mise à disposition sur la place de Verrières aux dates suivantes :

- _ Du Vendredi 14/06/1996 au 21/06/1996
- _ Du Vendredi 16/08/1996 au 23/08/1996
- _ Du Vendredi 15/11/1996 au 22/11/1996

* MARCHES DE L'ETE :

Le Marché hebdomadaire aux produits du terroir aura lieu comme les années précédentes tous les Jeudi matin sous la Halle . Vous y trouverez les produits de notre commune . Producteurs de notre terroir venez vendre votre production . *Oh combien appréciée .*

CENTRE MEDICAL FENAILLE :

Il existe aussi au point culminant de la commune une maison de retraite qui accueille nos aînés quand ils perdent leur autonomie . Cette maison de retraite située dans un site magnifique au milieu d'un bois de pins joui d'une qualité de vie appréciable grâce au bon air . Elle vient d'être rénovée et agrandie ce qui lui donne un plus grand nombre de places et une qualité d'accueil supérieure .

VIE SOCIALE : A.D.M.R.

Il fait bon vivre sur notre commune, grâce aux nouvelles structures qui ont été mises en place, ainsi qu'aux rénovations faites sur les vieux bâtiments; mais la vie de tous les jours apporte son cortège de bons et de mauvais moments .

Il existe un organisme qui peut aider dans les moments difficiles . Il s'agit de l'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) .

Ces aides peuvent être apportées à :

1°) Toutes personnes en activité ou au chômage qui sont malades ou opérées, après en avoir fait la demande auprès de l'Assistante Sociale .

2°) Aux familles confrontées à des difficultés passagères liées à une grossesse, une maladie, une hospitalisation, après acceptation du dossier de demande de prise en charge (Assistante Sociale) .

3°) Aux personnes retraitées : Le domicile peut devenir un lieu d'enfermement, nos aides sont là pour permettre la communication, elles aideront aux simples tâches journalières, aux promenades . Elles seront présentes pour assurer un mieux vivre, à surmonter un handicap et si nécessaire à rester chez soi jusqu'au dernier moment, en aidant la famille à assurer une garde .

La prestation de service pour les aides à domicile est calculée suivant un barème, il existe le SERVICE MANDATAIRE; le prix de l'heure est de 51,18 f T.T.C. au 01/04/96 . Les personnes concernées peuvent déduire des impôts une partie de la somme à concurrence de 13000f .

La commune de Verrieres est rattachée à l'association "Causses et Vallée du Tarn" . Chaque année le Conseil Municipal vote une subvention qui aide à régler une partie des frais administratifs . Sur la commune il y a 17 personnes concernées par l'aide à domicile .

Nous avons embauché en 1995, 3 personnes . Nous sommes une entreprise qui privilégie la relation humaine dans un environnement de proximité . La proximité associe la relation humaine, qui donne un grand plus . C'est un privilège qui existe dans nos villages et que nous devons exploiter .

Mme Nicole CESAR Responsable A.D.M.R.

Tel : 65.59.85.12

LA VIE ACTIVE :

C'est nos célèbres fabriques de fromage de brebis de Mr et Mme DOMBRES aux Cabasses et de Mr et Mme CASTANIER à la Blaquiere . Fromages que l'on retrouve sur les plus grandes tables du territoire national .

C'est aussi La "Méharée des Grands Causses"; une randonnée à dos de dromadaire et un hébergement en gîte à la Blaquiere . Pour tous renseignements contacter Mr et Mme CASTANIER Jean- Baptiste au 65.47.69.66.

Au point le plus haut de la Commune de Verrieres, à 900m d'altitude, Mr et Mme PITOT Jean-Paul, vous recevront au Relais de Bel-Air, le bien nommé, et vous feront déguster une cuisine de terroir empreinte de traditions comme on n'a guère l'habitude d'en savourer de nos jours .

Si vous voulez prolonger vos soirées et vous distraire dans une ambiance chaleureuse, Fabrice le nouveau D.J de la discothèque LE MARINBA vous accueillera les Jeudi, Vendredi, Samedi et Lundi en soirée et jusqu'à fort tard dans la nuit . Nombreuses soirées variées prévues cet été et également concours de pétanque le Dimanche après-midi à partir du mois de Juin . Pour tout renseignement complémentaire Tel :65.59.86.72.

ASSOCIATION COMMUNAL DE CHASSE AGREE

L'A.C.C.A. de Verrières est une société régie par la loi du 10 juillet 1964 dites loi Cerdeille, décret du 6 octobre 1966.

A ce titre elle se trouve directement sous la surveillance du Préfet, de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron, et de la Direction Départementale de l'Agriculture.

Pour la saison 95/96 il a été lâché :

- _ Perdreaux : - 375 jeunes.
- _ Lièvres : - 50 levrauts.
- _ Lapins : - 200 lapereaux.
- _ Faisans : - 325 animaux de tir et 10 reproducteurs.

LA CHASSE AU GRAND GIBIER :

LES SANGLIERS :

Il faut aussi savoir que ces chasseurs représentent la majeure partie du budget de notre A.C.C.A. Au cours de la saison 95/96 il a été tué 83 sanglier sur le territoire de l'A.C.C.A.

LES CHEVREUILS :

L'A.C.C.A., bénéficie chaque année d'un plan de chasse au chevreuil (pour la saison 95/96 7 animaux).

Les animaux tués sont :

consommés par les chasseurs participants aux différentes battues.

Chaque année la société invite les propriétaires non chasseurs a un banquet.

Un animal est offert chaque année pour l'organisation d'un repas de l'amitié organisé à la salle communale par Mr le Maire, le conseil Municipal, les membres de l'A.C.C.A. et tous les volontaires du village.

LES DEGATS DES SANGLIERS :

De nombreux agriculteurs de la commune sont touchés par les dégâts des sangliers.

La société de chasse fait tout possible pour gérer cette population d'animaux. (pose des clôtures, d'agrains, répulsif a gibier etc....)

Ouverture avancée en 1995 et fermeture retardée en 96. Quatre battues administratives.

De nombreux dossiers d'indemnisation ont été établis par les experts de la fédération qui seuls ont qualité de statuer sur ces dégâts.

POUR TERMINER :

Je me permettrais seulement de vous rappeler cette citation empruntée a ST. EXUPERY qui pourrait très bien être la devise de notre A.C.C.A.

- *Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous empruntons seulement celle de nos enfants...*¹ Merci aux créateurs de l'A.C.C.A. d'avoir su nous conserver notre nature et notre chasse.

Le Maire et son Conseil Municipal dans l'espoir d'avoir répondu à votre attente en matière d'information de la vie de la Commune et dans un souci de liaison entre les différents secteurs du territoire communal vous donnent rendez-vous dans 6 mois pour un nouveau numéro du Bulletin Municipal . Toutes suggestions pouvant aider à l'élaboration de ce bulletin seront les bienvenues .

***BONNE SANTE ET BONNES
VACANCES A TOUS***